

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de la Minerve
Simon Prévost
6, rue Mailloux
La Minerve, Québec
J0T 1S0
Tél.: (819) 381-3380

Certificat : **2225145**
Demande d'analyse : NA
Date du rapport: 2019-01-14
Projet client : Source
Bon de commande : NA
Chargé de projets : Michel Gélinas : 1-877-977-1220
Adresse courriel : michelgelinas@labenvironeX.com

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 3902624	Nom du réseau : La Minerve (Source des Fondateurs)	
Identification client : NA	Réseau MENV / TRE : X2096183	Chlore résiduel libre : NA
Nature : Eau potable	Région Adm. : 15	Chlore résiduel total : NA
Nom du préleveur : Joey Laramée	Code lieu prél. : 0	Chloramine : NA
Date de prélèvement: 2019-01-09		Résultat pH : NA
Date de réception: 2019-01-10		Température à la réception (°C) : 6.6
Lieu du prélèvement : Source droite		
Info. supplémentaires : NA		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Nitrites et nitrates EP	Oui	CHM02/ILCE60			2019-01-11		QC
Résultat			<0.1	mg/L			10.0
pH EP	Oui	CHM14/ILCE15			2019-01-10		QC
pH mesuré			8.11	---			
Turbidité	Oui	CHM01/ILCE18			2019-01-10		QC
Résultat			0.1	UTN			5.0

Commentaires de l'échantillon

Commentaires du certificat : C.C :
Nathalie Charette : info@municipalite.laminerve.qc.ca

Approuvé par : 

Galya Dimitrova Minkova, Ph. D. B. Sc.
Chimiste, Site de Québec



■ = Avertissement ■ = Hors critères

Accr. * : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées

Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.